

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Banque Populaire innove en proposant de nouvelles solutions vertes dédiées aux PME et ETI

Paris, le 28 septembre 2022

Banque Populaire, 1^{re} banque des PME*, se mobilise afin d'encourager et d'accompagner les transitions environnementales et sociétales de ses clients Entreprises sur leur territoire. Elle s'appuie sur une équipe de chargés d'affaires Entreprises formés aux enjeux du développement durable et sur de nouvelles solutions vertes de financement et d'épargne dédiées : nouvelle gamme de prêts verts, « compte à terme VAIR » et le nouveau prêt « BP Impact » favorisant la démarche RSE des chefs d'entreprise. Banque Populaire annonce également la signature d'un partenariat avec le Conseil national de l'ordre des experts-comptables (CNOEC) afin d'accélérer le développement de projets responsables des PME françaises.

Banque Populaire et le CNOEC : partenaires pour une stratégie RSE des PME

La Banque Populaire s'associe avec le Conseil national de l'ordre des experts-comptables (CNOEC) afin de sensibiliser les dirigeants à l'importance de la transition environnementale et sociale pour leur entreprise. Ce partenariat se traduit notamment par des actions de communication afin d'informer les dirigeants sur les différents impacts (risques climatiques, évolutions réglementaires, critères de performance ESG) et de promouvoir l'importance d'engager une stratégie RSE.

Pour Bertrand Magnin, directeur du Développement Banque Populaire : « *L'ambition stratégique de Banque Populaire est d'être un acteur de référence de la transition environnementale dans les territoires. En tant que 1^{re} banque des PME*, notre rôle est d'encourager les dirigeants à accélérer la mise en œuvre d'une stratégie RSE car plus que jamais c'est un gage de développement et de pérennité de leur entreprise. C'est pourquoi Banque Populaire s'associe au CNOEC pour intensifier la sensibilisation des dirigeants et lance un ensemble de solutions vertes, dont le nouveau prêt BP Impact, spécialement conçues pour les PME afin de répondre de manière concrète à leurs projets spécifiques.* »

Pour Damien Dreux, vice-président du CNOEC en charge du secteur « La profession au cœur de l'économie » : « *Dans le cadre de l'élection présidentielle, nous avons formulé 100 propositions dont l'une consistait en l'élargissement du crédit à impact à un plus grand nombre. C'est donc tout naturellement que les experts-comptables ont répondu présents à l'appel de Banque Populaire. Tiers de confiance par essence, les experts-comptables accompagneront ainsi les entreprises concernées dans leurs démarches RSE, tout en attestant de l'évolution des indicateurs RSE retenus dans le cadre du prêt à Impact proposé par Banque Populaire. Cette convention montre, s'il en était besoin, que si seul on peut aller vite, ensemble on peut aller loin.* »

Le prêt « BP Impact » : un nouveau prêt impactant et vertueux

Banque Populaire lance le **prêt « BP Impact »**, un nouveau prêt dont le taux d'intérêt est indexé à la performance extra-financière de l'entreprise. Afin de faire bénéficier un très grand nombre de PME des avantages de cette nouvelle solution, ce prêt est **accessible dès 300 K€** de demande de financement. Le client choisit au sein de thématiques sociétales et environnementales les 1 à 3 indicateurs à atteindre parmi les 14 prédéterminés par la Banque Populaire. S'il atteint les objectifs fixés, la Banque Populaire lui verse une rétrocession annuelle d'intérêts pouvant aller jusqu'à 10%. Dans le cas contraire, le taux contractuel s'applique sans aucune pénalité. Le client peut choisir que sa bonification soit reversée à une association. L'ensemble du dispositif ainsi que les thématiques et indicateurs retenus par la Banque Populaire ont été audités par Moody's ESG Solutions, l'un des leaders mondiaux dans les analyses ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Le compte à terme CAT Vair en faveur de la transition énergétique des territoires

La Banque Populaire crée le CAT Vair, un nouveau compte à terme à destination des entreprises et des institutionnels. Il leur permet de valoriser leurs excédents de trésorerie tout en participant à la transition écologique, de manière spécifique dans leur région. En effet, les encours restent dans la région de collecte pour être 100 % consacrés au financement de prêts destinés à la transition énergétique. Ce compte à terme, d'une durée de 2, 3 ou 5 ans, propose une rémunération progressive par paliers semestriels. Ainsi, plus la durée du placement est longue, plus le taux augmente pour atteindre son plus haut niveau au cours de la dernière année. Banque Populaire garantit la traçabilité de ce nouveau produit à travers un reporting publié semestriellement, présentant les projets de transition énergétique financés.

Une gamme de prêts verts pour répondre aux besoins spécifiques des PME et ETI

La Banque Populaire élargit son offre avec une nouvelle gamme de prêts verts permettant d'apporter des solutions concrètes aux besoins spécifiques de ses clients entreprises.



Prêt rénovation énergétique

Pour les entreprises souhaitant **rénover leurs locaux** afin d'en améliorer l'efficacité énergétique, dans une logique d'adaptation à la réglementation, de réduction de coûts (ex. chauffage, isolation thermique).



Prêt énergies renouvelables

Pour les entreprises souhaitant **diversifier leurs revenus ou optimiser leurs coûts énergétiques** en produisant de l'énergie pour leur compte et/ou pour la commercialiser (ex. panneaux photovoltaïques sur ombrière, mat éolien).



Prêt mobilité verte

Pour les entreprises souhaitant disposer de **véhicules propres** (ex. véhicules hybrides, électriques) et/ou de l'**infrastructure adaptée** à la mobilité verte (ex. bornes de chargement).



Prêt transition d'activité

Pour les entreprises souhaitant faire évoluer **leur activité** actuelle pour s'adapter à la transition environnementale (ex. production, distribution, approvisionnement).

La mise en œuvre d'une stratégie RSE représente à la fois un enjeu et une opportunité de développement pour toutes les entreprises. Avec l'ensemble de ces nouvelles solutions, les Banques Populaires apportent à leurs clients PME et ETI une réponse complète et concrète au service de leur transition environnementale.

* Etude Kantar TNS « PME-PMI 2021 – Banque Populaire » réalisée auprès de plus de 1 900 entreprises de 10 à 999 salariés réalisant un chiffre d'affaires HT supérieur ou égal à 1,5 M€.



À propos de Banque Populaire

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 12 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. Banque Populaire, avec 9,5 millions de clients (dont 4,8 millions de sociétaires) fait partie du Groupe BPCE, 2e groupe bancaire en France.

A propos du Conseil national de l'ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion et le développement de la profession française d'expert-comptable.

Contacts presse Groupe BPCE - Banque Populaire

Christine Françoise : 01 58 40 46 57 / 06 23 40 31 62
Fanny Kerecki : 06 17 42 16 33

groupebpce.com

banquepopulaire.fr



Contacts presse CNOEC

Audrey Guedj : 01 44 15 60 97
Claire Butteaud : 01 44 15 60 86

Experts-comptables.fr

